



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
Inspection pédagogique régionale

1er septembre 2020

RENTREE SCOLAIRE 2020

Adaptation du protocole sanitaire en EPS

Dans le contexte sanitaire que traverse notre pays, le constat partagé en cette rentrée établit qu'un certain nombre d'élèves n'a pas pu suivre les cours d'EPS en présentiel pendant un trimestre.

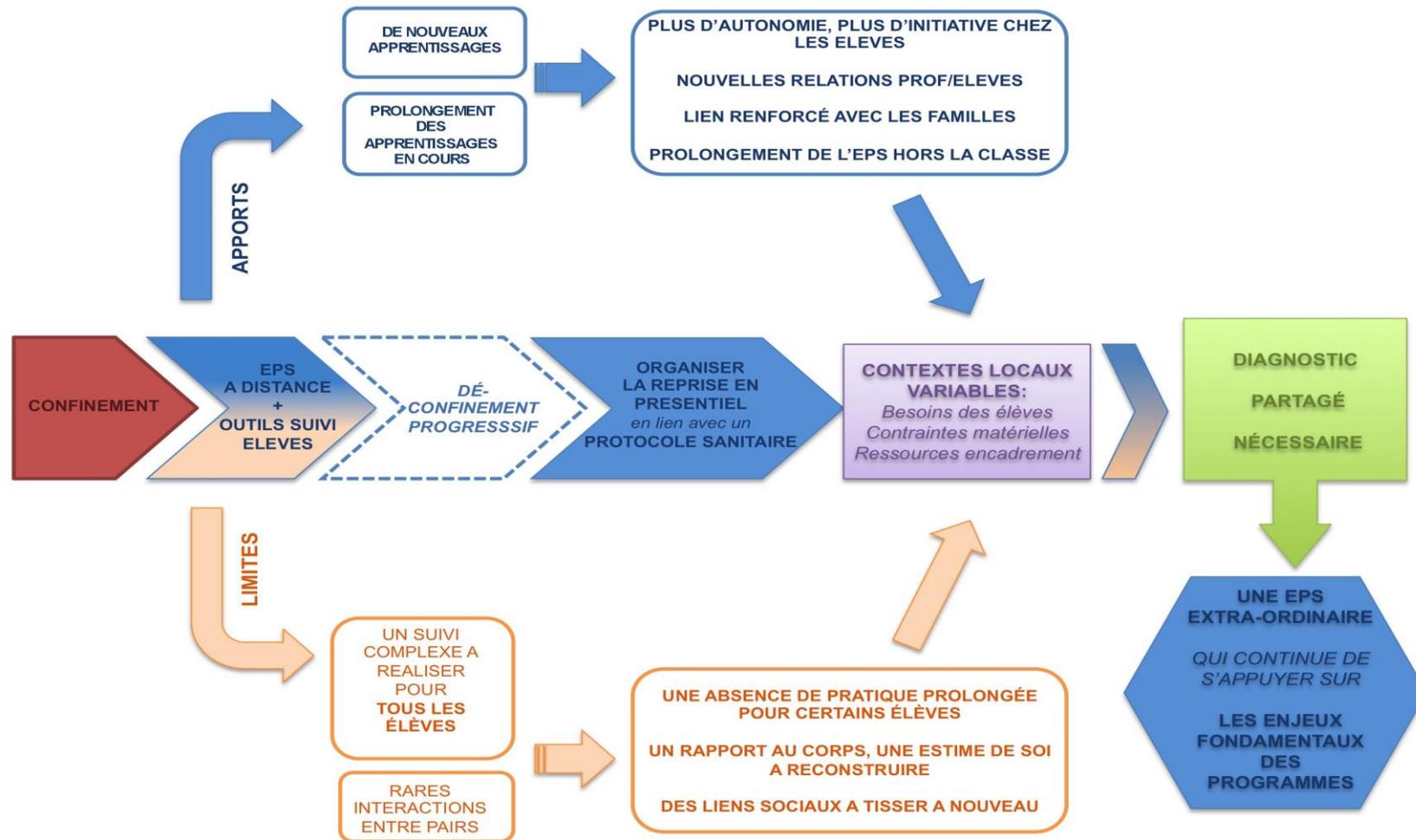
Il est important que les cours d'EPS reprennent dans l'emploi du temps des élèves quel que soit le niveau de classe.

Dans cette perspective, le ministère a publié une fiche repère : [Repères pour la reprise de l'EPS en contexte COVID](#)

A sa lecture, nous vous recommandons d'être attentifs aux **4 principes suivants** :

- Aucune activité physique sportive et artistique n'est proscrite d'emblée, y compris les sports collectifs, à condition de l'adapter aux règles de distanciation (en gymnase comme en extérieur) ;
- Les pratiques en extérieur sont à privilégier ;
- En ce début d'année, les activités, les formes de pratique ou **les organisations qui impliquent des contacts directs entre élèves sont déconseillées** ; elles pourront s'inscrire dans les projets plus tard, en fonction des évolutions de la situation sanitaire.
- Les offres de certification doivent s'adapter à ces orientations, sans aucune urgence à organiser le premier CCF ; ceci n'empêche pas d'évaluer (et noter) les élèves sur leurs apprentissages.

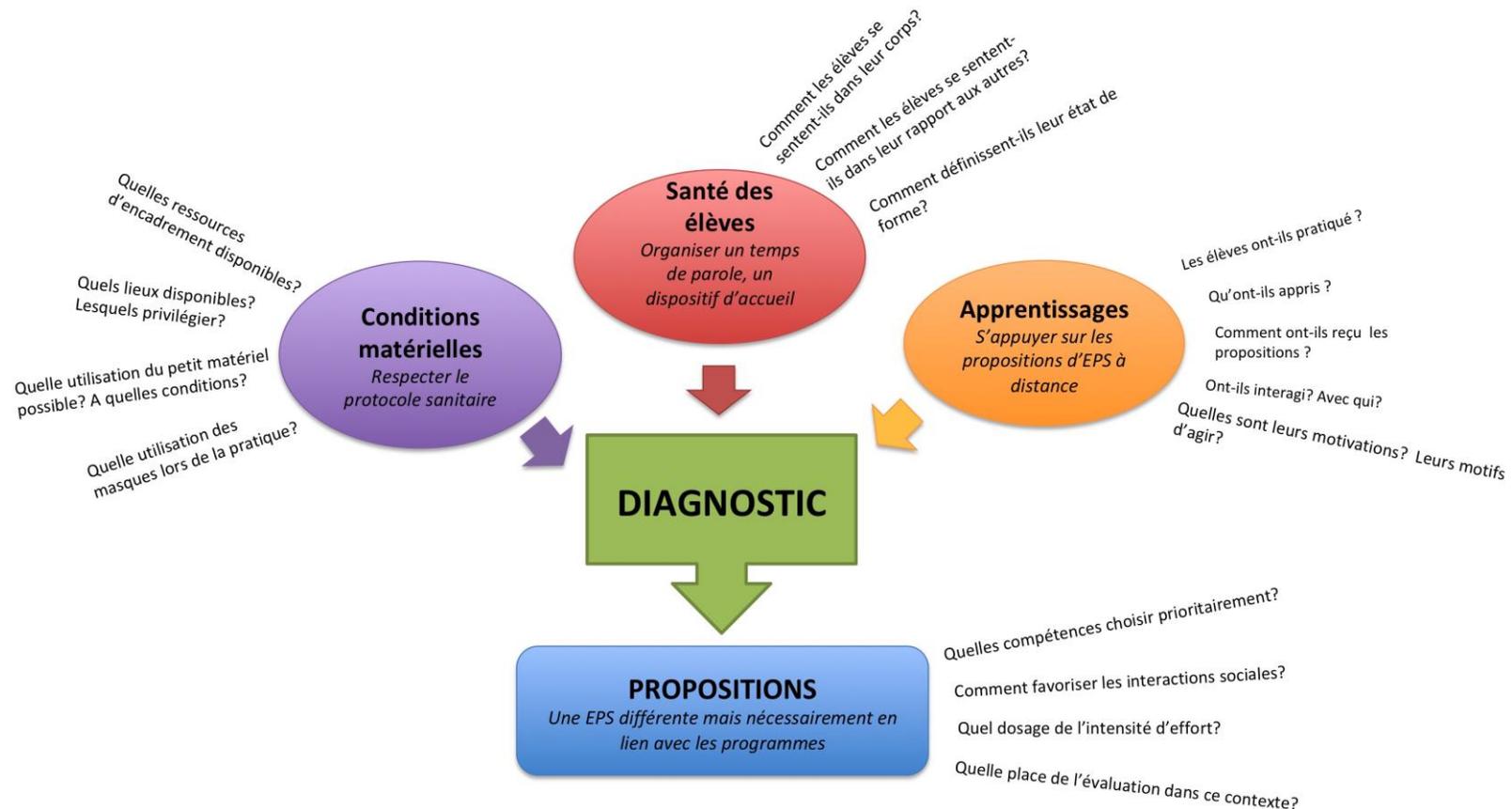
DES ETAPES DE REFLEXION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'EPS AU NIVEAU LOCAL



ETABLIR UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Un temps de diagnostic est un préalable nécessaire à la prise en charge des groupes-classes pour réengager les élèves en prenant les précautions nécessaires. Il portera sur la santé des élèves, ce qu'ils ont apprécié et appris, ce qui leur a manqué.

Sur le plan matériel, l'équipe s'efforcera de faire un état des lieux des installations, des ressources humaines disponibles et du matériel utilisable. Il conviendra en complément de prendre connaissance des conditions d'utilisations définies par les collectivités territoriales.



DES PRIORITES PEDAGOGIQUES

Il est important au sein du projet pédagogique EPS, de viser de véritables apprentissages liés aux programmes en dépassant la simple « remise en forme » des élèves.

Pour vous aider à définir les mises en œuvre, vous trouverez dans les documents suivants les orientations de l'Inspection Générale pour la reprise de l'EPS.

- Pour le Collège : [REPERES COLLEGE](#)
- Pour le Lycée G et T : [REPERES LGT](#)
- Pour le Lycée Professionnel : [REPERES LP](#)

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne rentrée.

Nous sommes à vos côtés.

L'équipe des IA-IPR EPS